

Eglises réformées Berne – Jura - Soleure

Arrondissement du Jura

Procès-verbal du Synode d'arrondissement

Samedi 8 novembre 2025 à 08h30

CIP - Tramelan

Président : M. Raphaël Schär, Evilard
Vice-président.e du jour : ---
Secrétaire : Mme Jessica Beuchat, Saignelégier
Scrutateur/trice : Mme Dominique Bocks, Delémont
M. Jean-Louis Walther, Courtedoux

Ordre du jour :

Synode d'arrondissement

1. Ouverture du Synode
 - Salutations - chant et prière
2. Nomination des scrutatrices - scrutateurs
3. Procès-verbal du Synode d'arrondissement du 14 juin 2025
4. Projet « Osons réformer »
 - a) Présentation du projet
 - b) Objectifs et méthodologie
 - c) Processus (y compris bilans intermédiaires) et délais
 - d) Composition des groupes et sous-groupes
 - e) Budget
 - f) Discussion
 - g) Décision
5. Budget 2026
 - a) Présentation
 - b) Prise de position de la Commission des Finances
 - c) Discussion
 - d) Décision
6. Notre conseiller synodal a la parole
7. La Fraction jurassienne au Synode Refbejus a la parole
8. Présentation de l'Espace conseil Vivre et mourir, par Mme Ellen Pagnamenta
9. Interventions parlementaires
10. Communications

1. Ouverture du Synode

➤ Salutations - chant et prière

La parole est donnée à Mme Caroline Witschi, pasteure de la paroisse de Tramelan, pour la méditation.

Méditation – Mme Caroline Witschi

Mme Caroline Witschi précise qu'en cette semaine, proche du dimanche de la Réformation, c'est un texte de la seconde Epître à Timothée qui a été choisi :

2 Tim. 3,6 « Toute écriture inspirée de Dieu est utile pour enseigner la vérité, réfuter l'erreur, corriger les fautes et former à une manière de vivre conforme à la justice. Ainsi, grâce à elle, toute personne qui est au service de Dieu sera parfaitement préparée pour bien agir à tout égard ».

2 Tim. 4,2 ; « Je t'adjure en présence de Dieu et du Christ Jésus, qui viendra juger les vivants et les morts, au nom de sa manifestation et de son Règne, proclame la parole, insiste à temps et à contretemps, reprends, menace, exhorte, toujours avec patience et souci d'enseigner ».

Mme Caroline Witschi nous invite à la réflexion :

Voici ces mots de l'auteur de l'Epître adressés à Timothée. Durant ces jours d'anniversaire de la Réforme, vous parler de la place de l'Ecriture paraît d'une banalité affligeante, mais je me permets d'aller un peu plus loin dans cette question d'identité protestante et de questionner la place de l'Ecriture et de la place de la Parole, en lien particulièrement avec ce dernier verset :

« Proclame la parole, insiste à temps et à contretemps, reprends, menace, exhorte, toujours avec patience et souci d'enseigner ». 2. Tim. 4,2

Dans ce passage, l'auteur invite son jeune compagnon à rester fidèle à ce qu'il a appris, à s'appuyer sur les Ecritures comme une source de sagesse vivante. Il lui rappelle que la parole inspirée par Dieu n'est pas un dogme figé mais une lumière qui éclaire, qui enseigne, qui redresse, qui agit avec justice. Une parole pas figée mais en mouvement. Et l'auteur ajoute :

« Proclame la parole, insiste à temps et à contretemps ».

Autrement formulé, ce serait : garde le courage de dire la vérité même quand ce n'est pas à la mode, même quand les oreilles préfèrent d'autres récits plus agréables. Parce que la place de la vérité est toujours plus importante qu'une fausse réalité lisse et lissée.

Et pour faire un petit point d'actualité, je vais mettre cela en parallèle avec une actualité récente pour illustrer mon propos : Le licenciement des deux journalistes de *Protestinfo* qui a été révélé par le journal 24Heures, il y a environ un mois.

Deux journalistes ont été licenciés de cette agence de presse, autonome et libre, mais financée en partie par l'Église réformée. Normalement c'est un lieu au service de la religion, de la culture, de la société. Ces journalistes étaient reconnus par leurs pairs. C'était une fierté d'avoir un journalisme protestant de qualité qui parlait du beau et du moins beau.

Ce journalisme, qui parlait du monde, de la Suisse, de la culture et du public, me semble être le reflet contemporain de notre identité réformée. En Suisse, il porte une véritable utilité publique et une dimension spirituelle, rendant l'Église visible, présente et crédible dans la société.

Concernant ces licenciements, je ne prétends pas détenir la vérité. La version officielle évoque une rupture de confiance. D'autres avancent qu'ils seraient liés à des enquêtes portant sur des affaires d'abus sexuels impliquant un professeur de théologie.

Si tel est le cas, permettez-moi une question volontairement impertinente : s'agissait-il de rendre une forme de justice interne ? Avons-nous, en dehors du cadre civil, notre propre manière de rendre justice ?

Une semaine après la fête de la Réformation, il faut oser se demander quelles sont nos valeurs protestantes, pourquoi sommes-nous réformés ? Ma réponse est simple : Je crois qu'il ne pourrait pas avoir de justice interne ni de vérité réservée, ni de police ecclésiale parallèle. Nous sommes réformés au milieu du monde et non au-dessus. Nous sommes réformés au service de la parole, de la vérité. Nous ne sommes pas là pour donner une belle image de l'Église mais pour donner une image juste, pas pour nous contempler nous-mêmes mais pour participer à rendre un monde plus vrai, plus juste, plus humain. Encore une fois, je ne dis pas que je détiens la vérité sur ces licenciements qui seraient assurément abusifs, que c'est évidemment un cas de censure. Je ne sais pas la vérité, je n'ai que des échos de la presse, chacun prêchant pour sa paroisse. Et peut-être avez-vous vu cette lettre ouverte, qui dénonçait une atteinte à l'indépendance de la presse ?

Je vous résume mes 3 grands points.

1. Être réformé, c'est se remettre en question, traiter les affaires compliquées, ne pas les étouffer et faire selon la loi du pays, les lois civiles parce que Jésus lui-même nous y invite.
2. Être réformé, c'est aussi refuser la censure, reconnaître le péché même quand il fait mal et entrer dans la démarche du pardon.
3. Être réformé, c'est aussi respecter la liberté, dans ce cas la liberté de presse, parce qu'une presse libre est un témoin essentiel de la vie publique. Alors déjà que notre place dans notre société s'efface peu à peu, aujourd'hui, par ce message, je vous invite à être plus réformé que jamais. À revendiquer notre devoir de vérité, de liberté et d'engagement dans la vie civile.

Et dans ce questionnement, de notre identité réformée, nous allons chanter ensemble notre chant traditionnel « *C'est un rempart que notre Dieu.* »

Salutations – M. Raphaël Schär

Le président du Synode d'arrondissement, M. Raphaël Schär, prend la parole et salue les personnes convoquées ainsi que les invité.es officiel.les et leur souhaite la bienvenue à Tramelan :

- Mesdames et Messieurs délégué.es au Synode
- Mesdames et Messieurs députés au Synode Refbejuso
- Madame et Messieurs membres du CSJ
- Monsieur Philippe Kneubühler, conseiller synodal
- Monsieur Reto Gmünder, pasteur régional
- Monsieur Jérémie Cortat, secrétaire du Conseil de l'Eglise de la République et canton du Jura
- Mesdames et Messieurs les collaboratrices et collaborateurs de notre arrondissement
- Madame et Messieurs membres de la liquidation du Centre social de Sornetan
- Monsieur Didier Juillerat, directeur du CIP
- Monsieur Hervé Gullotti, maire de Tramelan
- Madame Anaël Jambers, codirectrice du Pôle Eglise Refbejuso
- Monsieur Florian Hitz, chef de projet des 500 ans de la Réforme bernoise 2028
- Messieurs les représentants de la presse

M. Raphaël Schär informe l'assemblée qu'en raison d'une confusion de date, le Synode du jour a dû être organisé au CIP. Il relève que cette infrastructure est de qualité, bien qu'elle ne soit pas idéale pour la tenue d'un culte synodal.

Il souligne également la complexité liée à la planification des dates et à la recherche de solutions adéquates. À l'avenir, il est envisagé de mettre en place un système similaire à celui utilisé à Sornetan, consistant à fixer un lieu unique pour l'un des synodes annuels, tandis que l'autre se tiendrait de manière tournante dans les paroisses de l'arrondissement, afin de maintenir le lien avec celles-ci.

Dans cette perspective, il est actuellement envisagé d'utiliser la salle Saint-Paul à Bienne comme lieu principal pour le Synode de printemps, et d'organiser le Synode d'automne dans différentes paroisses.

Personnes excusées :

- Madame Judith Pörksen Roder, présidente du Conseil synodal
- Madame Stéphanie Niederhauser, préfète
- Madame Evi Allemann, conseillère d'Etat
- Monsieur David Leutwyler, délégué aux affaires ecclésiastiques
- Monsieur Yves Bourquin, président de l'EREN
- Madame Marie-Luise Hoyer, membre du CSJ
- Madame Annie Berlincourt, membre du CSJ
- Monsieur Pierre Zingg, président du Conseil de l'Eglise
- Représentant de la paroisse catholique romaine de Tramelan
- Madame Madeleine Amgwerd, déléguée de la paroisse de Delémont
- Madame Marie-Laure Krafft, pasteur de la paroisse de Bienne
- Madame Nicole Lecomte, présidente de la paroisse de Diesse
- La paroisse de Grandval
- Monsieur Philippe Maire, pasteur retraité
- Monsieur Carmelo Catalfamo, pasteur retraité

- Monsieur Jean Lesort Louck Talom, pasteur à Sornetan
- Monsieur Marc Balz, membre de la Fraction jurassienne
- Monsieur Romain Jacot, animateur à connexion3d
- Monsieur Stéphane Rouèche, pasteur à Diesse
- Monsieur Henri Tschannen, délégué de la paroisse de Sonceboz-Sombeval
- Monsieur Laurent Juillerat, président de la paroisse des Franches-Montagnes

Le Président cède la parole au maire de Tramelan, Monsieur Hervé Gullotti.

Monsieur Hervé Gullotti

Mesdames et Messieurs les représentants des autorités religieuses, chers membres du comité, Mesdames, Messieurs, c'est avec un immense plaisir que je vous accueille ici à Tramelan pour cette rencontre importante dédiée à la réflexion.

Tramelan est une petite localité qui incarne un esprit de communauté et de coopération qui dépasse largement ses frontières. C'est un honneur de vous recevoir pour ce Synode dans un lieu où la solidarité et le partage de valeurs communes sont au cœur de notre identité.

Comme la politique, la religion doit sans cesse se renouveler pour capter l'attention de celles et ceux qui sont sollicités par une multitude de croyances. Aujourd'hui, dans un monde en constante évolution, sous l'égide du travailler plus, gagner plus, consommer plus, la pensée collective, qu'elle soit religieuse ou politique, a du mal à garder son sens profond et sa capacité à rassembler.

Les sociétés sont de plus en plus individualistes et en quête d'un bien-être personnel immédiat, parfois au détriment du sens collectif. Le phénomène religieux, comme le politique, peut paraître névrosé par cette dynamique de consommation et de satisfaction immédiate. Pourtant, il est plus que jamais nécessaire de réinventer notre façon d'être ensemble, de renouveler nos débats et nos engagements mais aussi d'affirmer, face à un monde qui a parfois tendance à éclipser, ses valeurs profondes.

C'est là qu'un projet comme *Osons réformer* prend tout son sens. Nous devons, en effet, oser nous réinventer, faire preuve de créativité et d'audace. Mais il ne s'agit pas seulement de réinventer notre tradition, mais il s'agit de renforcer notre affirmation et d'aller de l'avant avec conviction et foi.

À Tramelan, les Eglises et les communautés chrétiennes ont franchi ce pas de collaboration, de réconciliation et de créativité. Par le passé, Tramelan était perçu comme une localité en marge, voire même sectaire. Il est essentiel que la communauté puisse continuer à répondre aux attentes de notre époque.

Je vous souhaite donc, à toutes et à tous, un excellent Synode, que vos échanges soient riches, qu'ils nourrissent vos réflexions et contribuent à forger un avenir plus solidaire et plus réinventé pour chacun d'entre nous.

M. Raphaël Schär remercie M. le maire de Tramelan pour ces mots chaleureux et d'encouragement.

Il ouvre désormais officiellement la session synodale et précise que le lieu doit être libéré au plus tard à 15h.

Déroulement de la journée

10h :	intervention de Mme Anaël Jambers et de M. Hitz
11h15 :	fin des débats pour préparer la salle pour le culte
11h30 :	culte synodal dans la salle
12h30 :	repas
13h30 :	reprise des débats
15h00 :	fin de la session synodale et mot d'envoi de Mme Caroline Witschi

Il transmet également les informations suivantes :

- La collecte du culte synodal est destinée à un projet DM pour le Bénin.
- Le prochain Synode aura lieu le samedi 6 juin 2026 à la salle St-Paul à Bienne
- Il prie les délégué.e.s de remplir le formulaire reçu, concernant l'envoi des documents du Synode par mail ou par courrier, et de le remettre à Mme Tatiana Vuilleumier.
- Sur proposition de Mme Tatiana Vuilleumier, et afin d'encourager les délégué.e.s à s'inscrire au Synode, un petit cadeau est offert aux premières personnes inscrites. Pour cette session, un présent est remis à :
 - Madame Janique Perrin
 - Madame Sarah Nicolet
 - Monsieur Max Brechbühler
 - Monsieur Jérémie Cortat
- Les décisions peuvent faire l'objet de recours dans un délai de 10 jours auprès du Conseil synodal. Mais uniquement en cas d'erreur de procédure.
- Les PV sont rédigés sur la base d'un enregistrement. Une fois le PV accepté, celui-ci est détruit.

Le Synode ne dispose toujours pas de vice-présidence. M. Raphaël Schär assumera seul la présidence et précisera lorsqu'il s'exprime à titre personnel.

2. Nomination des scrutatrices- scrutateurs

Les scrutatrices et scrutateurs nommés sont :

- Madame Dominique Bocks
- Monsieur Jean-Louis Walther

La journée commence formellement avec l'assemblée du CSP Berne-Jura (voir PV du CSP Berne-Jura).

La matinée se poursuit avec l'intervention de Mme Anaël Jambers.

Présentation de la codirection du pôle Eglise de Refbejuso

Par Mme Anaël Jambers

M. Raphaël Schär présente Mme Anaël Jambers, codirectrice du projet Pôle Eglise à la Maison de l'Eglise à Berne. Elle a une longue expérience internationale dans la coopération et dans la résolution de conflits. Elle est présidente de paroisse dans une paroisse de la région bernoise et elle est active politiquement.

Mme Anaël Jambers présente un PowerPoint sur la réorganisation des services généraux de l'Eglise. Le Synode Refbejuso de l'été 2024 a décidé de faire une restructuration de la Maison de l'Eglise. Cette dernière est non seulement culturelle mais également cultuelle. Auparavant, il y avait plusieurs équipes gérant chacune un domaine. Désormais, il y a 3 pôles :

- Pôle Eglise
- Pôle Monde
- Pôle Ressources

La création de ces pôles répond à une volonté de renforcer l'interprofessionnalité et de favoriser des modes de collaboration, tout en restant ancrés dans notre Vision.

Elle souligne également que prendre soin des héritages ne signifie pas uniquement les préserver, mais aussi les renouveler. À l'image d'un arbre : pour favoriser sa croissance, il est parfois nécessaire d'en tailler certaines branches.

Cette restructuration a débuté le 1er janvier 2025. Comme tout processus de transformation, elle demande du temps. À la Maison de l'Église, les changements sont pour l'instant principalement internes, ce qui est tout à fait normal dans ce type de démarche. Cela nécessite du temps et de la patience. Toutefois, le Pôle Église dispose désormais d'une base de travail solide et pourra, dès 2026, se concentrer davantage sur des actions externes, notamment en lien avec les paroisses.

En tant que codirectrice, sa stratégie consiste à oser le changement, en lien avec le projet « Osons réformer ». Elle souligne qu'une telle dynamique implique aussi de renoncer à certaines activités, y compris celles que nous apprécions et que nous avons menées avec engagement pendant longtemps, afin de libérer de l'espace pour de nouvelles initiatives.

Son objectif est également de développer un Pôle Église qui oriente davantage ses prestations vers les besoins des paroisses. Celles-ci présentent des réalités et des fonctionnements variés, ce qui rend la définition d'une structure adaptée particulièrement complexe. Ce travail de réflexion sera engagé dès 2026.

Il existe plusieurs équipes dans le Pôle :

Ministres et professionnels

L'objectif est désormais de favoriser une collaboration interprofessionnelle entre les différents corps de métier. Ce concept en est encore à ses débuts et la mise en place des structures nécessaires demande du temps.

Équipe catéchèse

Il s'agit de repenser en profondeur le travail auprès des jeunes. Actuellement, chaque paroisse fonctionne de manière autonome, mais la volonté est de développer davantage de collaborations entre elles.

Le nouveau projet vise à abandonner les cadres stricts, notamment le nombre d'heures de catéchisme ou leur répartition par année, pour privilégier une approche globale, couvrant les 0 à 25 ans, plutôt que la tranche d'âge actuelle de 6 à 16 ans.

Aujourd'hui, il demeure difficile de maintenir l'engagement des jeunes après leur confirmation. Ce défi nécessite un travail de fond qui reste à développer.

Dans le cadre du projet « Osons réformer », il est probable que des points communs puissent être identifiés. À la Maison de l'Église, une démarche de communication intégrée a été initiée. Celle-ci consiste à définir de manière stratégique les messages à transmettre pour les prochaines années, puis à déterminer les canaux de diffusion appropriés (réseaux sociaux, presse écrite, etc.), ainsi que les modalités de publication, dans une approche coordonnée.

Il existe aussi une bibliothèque à la Maison de l'Église en relation avec CREDOC. Des traductions en français sont en cours pour du matériel jeunesse.

Ce qui nous unit également, c'est le constat qu'il n'est pas toujours simple aujourd'hui d'être membre de l'Église, ni de s'engager au sein d'un conseil de paroisse. Nous en sommes conscients, mais il est essentiel de poursuivre avec l'espoir de trouver des solutions pragmatiques et innovantes, en osant expérimenter pour continuer à avancer.

M. Raphaël Schär remercie Mme Anaël Jambers et ouvre la discussion.

M. Pierre Ammann souhaite faire part de son émotion. En tant que membre de la Fraction jurassienne, il a suivi ce projet de restructuration et il est enchanté de cette présentation et également de la présence de Mme Anaël Jambers, elle, qui est à la fois présidente de paroisse, parfaitement bilingue et qui nous tend la main comme elle le fait aujourd'hui, c'est formidable.

Mme Lucie Schwab revient à l'ouverture du Synode où la pasteur a eu le courage de dire la vérité. Nous sommes faits de 3 essences, physique, psychique et spirituelle. Le spirituel nous permet de choisir les personnes qui nous entourent et que nous aimons et ceci, il faut le communiquer à nos jeunes, leur transmettre l'espoir de la foi.

M. Jean-Louis Walther, Président de l'Assemblée de l'Église et de la Fraction jurassienne, indique avoir apprécié l'intervention. Il mentionne par ailleurs le récent Synode de réflexion « Jeunes et Église », tenu environ une semaine auparavant à Berne, qui a donné lieu à de nombreux échanges appelés, selon lui, à se poursuivre.

M. Raphaël Schär remercie Mme Anaël Jambers pour son intervention. Le but était d'une part de pouvoir communiquer des informations sur la restructuration de la Maison de l'Eglise et d'autre part de nous donner des idées de réflexions pour notre projet *Osons réformer*. Il paraît évident que nous pouvons travailler ensemble pour mener à bien nos projets respectifs.

Présentation du projet 500 ans de la Réforme bernoise 2028

Par M. Florian Hitz

M. Raphaël Schär présente M. Florian Hitz qui est chef de projet des 500 ans de la Réforme bernoise 2028. Il a précédemment coordonné les manifestations liées à l'anniversaire des 400 ans de la paroisse réformée de Berne. Il est par ailleurs actif comme responsable de projet dans le domaine des migrations et de l'environnement. Il est conseiller de paroisse à la paroisse de Bienne.

M. Florian Hitz indique que le projet comporte 3 objectifs :

1. Mettre l'accent sur la force libératrice et renovatrice de la Réforme pour l'individu ainsi que pour la société. Il s'agit d'une actualisation des enjeux fondamentaux de la Réforme, avec un accent sur la Réforme bernoise
2. Eglise, état et société. C'est la Réforme qui a créé le terrain propice à la réalisation de ce que nous considérons aujourd'hui comme les valeurs de la démocratie libérale
3. La Réforme : une origine et un avenir

Un sondage a été réalisé auprès des paroisses : deux tiers d'entre elles y ont participé, ainsi que 16 personnes de l'arrondissement. Les réponses des paroisses francophones et alémaniques convergent, faisant apparaître des attentes similaires. Il ressort notamment le souhait de célébrer les 500 ans à la fois dans les paroisses et à Berne.

Encore 2 ans jusqu'au début des 500 ans de la Réforme. Voici les sous-projets à développer :

1. Débats entre théologiens concernant la Réforme, 1^{er} débat le 6 janvier à Berne puis le 26 janvier 2026 à Moutier
2. Fête de l'Eglise et festivités du 8 au 10 septembre 2026
3. Formation pour les adultes et pour les jeunes à utiliser pour les paroisses
4. Soutien des paroisses. Il y aura un fond pour soutenir des projets développés par les paroisses. Plus d'informations arriveront l'année prochaine.
5. Visite du Musée international de la Réforme à Genève. Mme Janique Perrin, en charge du sous-projet, prend la parole.

Mme Janique Perrin indique que la 1^{re} étape a été de former un groupe de travail bilingue de 5 personnes. Le MIR a l'intention d'organiser une exposition en 2028 sur la Réforme

bernoise. L'idée est d'insister sur l'histoire des liens qui perdurent entre Genève et Berne, au moment de la Réforme et à ce jour.

Une autre idée est de faire connaître le MIR dans nos régions ainsi que dans les régions de langue allemande. Ce jubilé sera l'occasion de dépasser les barrières linguistiques et culturelles. Il y a déjà certaines idées qui émergent :

- Vivre la visite du MIR et Genève de manière ludique, éventuellement sous la forme d'une Escape Game dans la Ville de Genève
- Organiser une marche, un mini-pèlerinage
- Musée mobile en bus VW vintage
- Culture et découverte de la Genève internationale

Le groupe de travail partira en retraite le 14 janvier 2026 à Genève.

À l'été 2026, les offres proposées doivent être confirmées.

Le budget alloué est de Fr. 25'000.--.

M. Florian Hitz précise que, lorsque des paroisses organisent des voyages à Genève, leur financement est pris en charge par les budgets prévus à cet effet au niveau des paroisses.

La parole est donnée à M. Adrien Despont

M. Adrien Despont informe que le festival BREF 2028 se déroulera sur le territoire de Refbejus, dans le cadre des 500 ans de la Réforme bernoise. Ce sera une belle occasion de clore cette année 2028 ainsi que les festivités de cet anniversaire. Tout est encore en discussion.

Le prochain BREF se déroulera les 21 et 22 novembre 2026 à Martigny.

M. Florian Hitz continue en indiquant qu'il y a un projet de pèlerinage avec les anabaptistes. Il s'agit d'une randonnée de 4 jours de Langnau au Jean Gui.

Il est également prévu la réalisation d'un film qui relate les 500 ans de la Réforme bernoise.

En parallèle, une association a été créée en 2024 formée de représentants du canton et des chercheurs en histoire et théologie.

Les prochaines étapes :

- En 2026, les projets proposés par les paroisses seront communiqués. Les paroisses auront jusqu'à mi-2027 pour développer et soumettre leur projet
- 24 septembre 2026 : encore 500 jours avant le début des festivités. Un communiqué dévoilera le programme définitif
- 2028 : festivités dans les paroisses et à Berne

Il y a des questions dans la salle :

M. Marc Seiler trouve important de redonner une place à Johannes Haller, réformateur bernois. La Réforme francophone est très tributaire de la Réforme bernoise.

M. Reto Gmünder indique qu'il y a 2 semaines s'est déroulé le Synode de réflexion avec les « Jeunes et Eglise ». Un mot d'ordre qu'il retient est de ne pas travailler pour les jeunes, mais avec eux. La question se pose alors : comment favoriser leur participation aux discussions et aux débats ?

M. Florian Hitz répond qu'il est prévu d'impliquer davantage les jeunes dans les débats.

M. Adrien Despont répond que l'idée est de créer une dynamique de la jeunesse comme le BREF mais au niveau de l'arrondissement. Cependant, c'est difficile pour les jeunes de se projeter dans 4 ans et de définir qu'elles seront leur occupation, leur disponibilité.

M. Reto Gmünder indique que lors des *Kirchentag* allemands, un jeune participe aux tables rondes. Cette pratique pourrait constituer une source d'inspiration.

Mme Liliane Gujer rajoute qu'il serait judicieux de donner une place aux femmes réformatrices, aux épouses de réformateurs ainsi qu'à toute la diversité réformatrice qui a existé, dès le début du mouvement.

M. Alain Wimmer demande si, au niveau de l'arrondissement, des projets sont déjà mis en place ?

M. Silvano Keller répond que le CSJ découvre ces informations en même temps que les délégué.e.s. Il n'y a donc pas encore de projet en cours.

M. Raphaël Schär remercie M. Florian Hitz pour sa présentation et de l'intérêt qu'elle a suscité.

Le Synode est suspendu à 11h10 pour le culte synodal La reprise est prévue à 13h30 précises

M. Raphaël Schär réouvre le Synode à 13h34. Les convocations ont été reçues à temps, il peut siéger valablement. Les scrutateurs sont les mêmes que pour l'assemblée du CSP Berne-Jura.

Les délégué.e.s doivent voter en levant leur billet rose.

- **75 envois ont été effectués**
- **56 délégué.e.s participent à ce Synode**
- **Le quorum de 38 est atteint**
- **La majorité absolue est de 29 voix.**

L'ordre du jour est accepté tel quel sans demande de modifications.

3. Procès-verbal du Synode d'arrondissement du 14 juin 2025

Le procès-verbal du Synode d'arrondissement du 14 juin 2025 ne suscite pas de remarques.

Vote

À la question : *acceptez-vous le procès-verbal du Synode d'arrondissement du 14 juin 2025 ?*

Résultats :

Acceptation : unanime

Abstention : non

Avis contraire : non

Le procès-verbal est accepté avec remerciements à son auteure. M. Raphaël Schär ajoute que le format et le contenu des procès-verbaux feront l'objet d'une réflexion, afin d'alléger leur rédaction.

4. Projet « Osons réformer »

- a) *Présentation du projet*
- b) *Objectifs et méthodologie*
- c) *Processus (y compris bilans intermédiaires) et délais*
- d) *Composition des groupes et sous-groupes*
- e) *Budget*
- f) *Discussion*
- g) *Décision*

a) Présentation du projet

M. Raphaël Schär cède la parole à M. Didier Juillerat pour la présentation du projet.

Ce point est discuté car le Synode a accepté de poursuivre ce projet et de mener la réflexion.

M. Didier Juillerat remercie les membres du groupe de travail qui ont œuvré aux propositions.

b) Objectifs et méthodologie

Les délégué.e.s ont reçu les documents liés au projet. Lors de la journée de réflexion, le groupe de travail s'est constitué suite à l'aboutissement des échanges.

L'objectif des sous-groupes « Communication » et « Jeunesse » est de définir le fonctionnement des services portés par l'arrondissement afin de répondre de manière efficiente aux besoins des paroisses, tout en assurant leur articulation avec ceux de Refbejuso et de la CER.

Le sous-groupe « Mutualisation » a pour objectif d'élaborer des pistes concrètes visant à alléger la charge administrative des paroisses, notamment en matière de gestion des finances, du patrimoine immobilier et du personnel.

M. Didier Juillerat souligne que la réflexion s'inscrit dans une approche globale et résulte d'un travail d'intelligence collective, nourri notamment par les échanges de la journée de

réflexion. Il précise que l'ensemble des propositions et idées émises à cette occasion sera examiné dans le cadre des sous-groupes « Communication », « Jeunesse » et « Mutualisation ».

CREDOC n'a pas besoin d'une réorganisation complète. Par la suite, il collaborera avec les sous-groupes afin de renforcer les liens.

Structure du projet

Le mandant : Synode d'arrondissement

Le responsable du projet global : M. Raphaël Schär

Intervenant externe avec intervention ponctuelle : M. Didier Juillerat

Le coordinateur : M. Jérémie Cortat

Les échéances du projet

Les projets seront présentés aux Synodes d'arrondissement.

L'aboutissement de ceux-ci sera validé au Synode de printemps 2027.

c) Processus (y compris bilans intermédiaires) et délais

M. Didier Juillerat donne la parole à M. Jérémie Cortat.

Il y a 4 catégories d'acteurs :

1. Le Synode
2. Le groupe de travail qui évalue le travail des sous-groupes
3. Les sous-groupes de travail qui effectuent le travail de réflexion et proposent des pistes
4. Des spécialistes pouvant être consultés au besoin

Le travail des sous-groupes sera évalué par le groupe de travail. Une fois validé, il sera soumis pour approbation, au Synode d'arrondissement.

Le travail de réflexion est organisé en 3 phases :

1. Analyse de la situation : établir une cartographie de tout ce qui se passe dans les sous-groupes.
2. Rechercher des solutions : les sous-groupes proposent des solutions sur la cartographie.
3. Être en lien avec des spécialistes pour rester au plus proche du terrain.

Le but étant qu'au Synode de printemps 2027, le plan d'action soit ficelé. M. Jérémie Cortat précise qu'à chaque synode, une étape du projet devra être validée pour que le travail de réflexion puisse continuer.

d) Composition des groupes et sous-groupes

M. Didier Juillerat reprend la parole pour expliquer la composition des groupes et sous-groupes.

Les membres du groupe principal se chargeront de valider le travail des sous-groupes pour présenter le projet aux Synodes d'arrondissement.

Les sous-groupes sont composés de personnes spécialisées dans leur domaine, le but étant de rester proche du terrain, proche de la réalité.

e) Budget

M. Jérémie Cortat présente le budget échelonné sur 3 ans :

2025 :	Fr. 8'263.--	=>	0.7% des charges totales du CSJ
2026 :	Fr. 24'925.--	=>	2.1 % des charges totales du CSJ
2027 :	Fr. 12'463.--	=>	1.1% des charges totales du CSJ

Budget total de Fr. 45'651.--

Les charges salariales sont réparties de la manière suivante :

M. Jérémie Cortat est engagé à 10% comme chef de projet.

M. Didier Juillerat conserve son mandat de facilitateur.

Il faut également compter les jetons de présence des membres du groupe de travail et des sous-groupes.

M. Raphaël Schär remercie pour la présentation et ouvre la discussion.

M. Pierre Amman estime que les professionnels ne devraient pas percevoir de jetons de présence, ceux-ci devant être inclus dans leur temps de travail. Il ajoute que le CSP Berne-Jura met à disposition des salles pour les séances.

M. Raphael Schär répond que cette question a déjà été abordée, en tenant compte de la fonction des participant.e.s.

Il remercie M. Pierre Ammann pour la mise à disposition des salles.

L'assemblée n'a pas d'autres questions.

M. Raphaël Schär ajoute, qu'afin de couvrir le coût de Fr. 45'000.--, une aide financière sera demandée à Refbejus, en indiquant qu'il s'agit d'un projet novateur.

Il rappelle que nous avons déjà bénéficié d'un soutien pour la journée de réflexion.

Une prise en charge à hauteur de moitié serait souhaitable afin de réduire les coûts.

f) Discussion

M. Alain Wimmer relève que, depuis de nombreuses années, on se pose les mêmes questions.

M. Raphaël Schär indique que le cadre est désormais défini et que la démarche est prête à être mise en œuvre. Il relève que l'équipe est en adéquation avec les objectifs et que le contexte a également évolué, notamment au sein de Refbejus, où des réflexions similaires sont en cours. Il souligne par ailleurs la diminution d'environ 8'000 paroissiens par année, rendant nécessaire une réaction et la recherche de synergies.

M. Didier Juillerat précise que le contexte de changement engendrera des réactions.

Mme Anne Noverraz mentionne que des synergies ont été trouvées et sont mises en place. Entre autres, CREDOC collabore avec les catholiques ainsi qu'avec la médiathèque de Berne.

M. Pierre Ammann relève que la question des finances et des coûts reste sensible, alors même qu'il s'agit de répondre à l'enjeu de faire mieux avec moins.

M. Didier Juillerat répond que l'aspect financier est naturellement pris en compte et souligne la nécessité de répondre aux besoins des paroisses.

M. Macaire Gallopin demande si les compétences des membres des groupes, notamment en matière de gestion administrative et financière, ont été prises en compte.

M. Raphaël Schär répond que la composition des groupes est équilibrée. Il précise, en outre, que les sous-groupes peuvent faire appel à des personnes ressources spécialisées dans différents domaines.

Mme Lucie Schwab demande quelles sont les relations de Refbejuso avec les Eglises romandes.

M. Philippe Kneubühler répond que Refbejuso est en contact avec celles-ci ainsi qu'avec la CER, dans une perspective de mutualisation des médias, de la formation et des éditions.

M. Adrien Despont informe qu'environ 600 personnes ont participé au BREF festival à Morges. Il mentionne également qu'un pull BREF a été porté lors d'un autre festival. Il souligne qu'une identité commence à se développer parmi les jeunes, tout en relevant qu'elle demeure encore naissante et fragile.

M. Jérémie Cortat ajoute que cette préoccupation est partagée et souligne la complexité de la situation, marquée par la diversité des approches et des acteurs à différents niveaux. Il indique que les personnes impliquées s'emploieront à mener ce travail au mieux, tout en rappelant que la décision finale relève du législatif, à savoir le Synode.

g) Décision

M. Raphaël Schär informe que ce point sera voté en bloc, c'est-à-dire le projet et son budget.

Le groupe de travail se retrouvera le 14 novembre au CIP.

Vote

À la question : *acceptez-vous de continuer la réflexion du projet « Osons réformer » et son budget tels que présentés ?*

Résultats :

Acceptation : 55 personnes

Abstention : 1 personne

Avis contraire : aucun

La suite de la réflexion du projet est acceptée. M. Raphaël Schär remercie les membres du Synode pour leur confiance.

5. Budget 2026

- a) *Présentation*
 - b) *Prise de position de la commission des Finances*
 - c) *Discussion*
 - d) *Décision*
-
-

a) **Présentation**

M. Raphaël Schär donne la parole à M. Silvano Keller, président du CSJ.

Avant la présentation du budget 2026, M. Silvano Keller souhaite communiquer deux points importants :

Association Inter'Est

L'association Inter'Est a été dissoute le 1er novembre dernier. Au nom du CSJ, il exprime ses remerciements à M. Pascal et à Mme Christine Gagnebin, initiateurs de cette association née à l'époque du rideau de fer, notamment active dans l'acheminement de matériel vers la Pologne.

Il remercie également M. Martin Keller, qui a repris le flambeau et poursuivi l'organisation de camps d'entraide.

Le solde des fonds sera versé à connexion3d.

Licenciement des deux journalistes de Protestinfo

M. Silvano Keller revient sur le point soulevé par Mme Caroline Witschi lors de sa méditation. Il indique que les questions qu'elle a formulées concernant le licenciement des journalistes, M. Lucas Vuilleumier et Mme Anne-Sylvie Sprenger, ont également été soumises au sein de la délégation jurassienne à Berne.

Afin d'obtenir des éclaircissements, la délégation jurassienne, avec le soutien de l'Église bernoise, a décidé de déposer une interpellation lors de la prochaine assemblée générale de la CER.

Il rappelle que cette décision de licenciement a été prise par le Conseil exécutif de la CER et souligne l'importance de faire la lumière sur les circonstances.

Le budget 2026 reste dans la ligne des budgets précédents.

Le total des charges et des produits se monte à Fr. 1'257'350.--

La taxation des paroisses 2026 représente un total de Fr. 763'450.--

b) **Prise de position de la commission des Finances**

M. Raphaël Schär donne la parole à M. Nicolas Marti, président de la commission des Finances.

Nicolas Marti informe que la Commission des Finances préavis favorablement le budget 2026. La participation des paroisses de l'arrondissement a été revue à la hausse (CHF 763'450.00 contre CHF 736'400.00 en 2025). Cette augmentation semble soutenable étant donné qu'elle doit permettre de financer des dépenses non périodiques (Osons Réformer et le Salon interjurassien de la formation) qui profitent indirectement aux paroisses. Pour le reste, comme M. Silvano Keller l'indique, il n'y a pas de grands changements.

Sur demande de la Commission des Finances, la Paroisse française de Thoune a été ajoutée avec un montant de CHF 0.00, afin de clarifier la nomenclature concernant la taxation des paroisses.

La taxation de la paroisse transfrontalière de Moutier et de l'Eglise réformée du canton du Jura devra sans doute faire l'objet d'une adaptation d'ici quelques mois.

c) Discussion

M. Raphaël Schär ouvre la discussion concernant le budget.

Mme Daphné Reymond demande si la participation financière des paroisses au Salon interjurassien de la formation est prévue uniquement pour une année.

M. Raphaël Schär répond que cette manifestation a lieu tous les deux ans et que le caractère récurrent de cette participation reste à déterminer.

M. Raphaël Schär en complément des propos du Président de la Commission des finances, il confirme que des discussions entre le Conseil de l'Eglise et le Conseil du Synode jurassien ont été amorcées concernant la contribution de la Paroisse transfrontalière de Moutier à notre arrondissement.

Il est prévu de laisser du temps à la nouvelle organisation de s'ancrer avant de fixer définitivement le montant des contributions.

REFBEJUSO se penche également actuellement sur le montant de la participation financière de l'Eglise réformée de la République et Canton du Jura suite à l'arrivée de la Paroisse de Moutier.

Décision

Vote

À la question : *acceptez-vous le budget 2026 de l'Arrondissement ?*

Résultats :

Acceptation : unanimité

Abstention : 0

Avis contraire : 0

M. Raphaël Schär remercie le Synode de la confiance accordée au CSJ.

6. Notre conseiller synodal a la parole

M. Raphaël Schär donne la parole à M. Philippe Kneubühler, notre conseiller synodal.

M. Philippe Kneubühler informe qu'en ce qui concerne la Paroisse transfrontalière de Moutier, tout a été réglé au niveau statuaire et légal pour le transfert.

M. Philippe Kneubühler transmet quelques informations du Synode général d'automne à Berne :

- **Refonte de la catéchèse** : Le règlement actuel étant très contraignant, elle ouvrira de nouvelles perspectives.
- **Metalchurch** : Le parlement de l'Église a décidé de financer Metalchurch à partir de 2026 avec une contribution annuelle récurrente.
Cette Église née en 2011, et dont les cultes résonnent sur les accords de la musique hard rock, passe du statut de projet à celui de communauté ecclésiale rattachée à l'Église nationale.
- Le projet « *Etre Eglise ensemble, une voie pour les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure* » va être présenté au Synode de Berne.

La motion, transformée en postulat et déposée au Grand Conseil, visant à permettre aux entreprises de choisir les entités qu'elles soutiennent, entraînerait la remise en cause du système actuel.

Le Synode propose, dès lors, de maintenir le statu quo.

M. Raphaël Schär le remercie pour ces informations et donne la parole à l'assemblée. Personne ne désire s'exprimer.

7. La Fraction jurassienne au Synode Refbejuso a la parole

La présidente, Mme Marie-Luise Hoyer étant absente, M. Raphaël Schär donne lecture de son texte.

La Fraction jurassienne est au complet. En revanche, à la fin de la législature, Mme Annelise Vaucher, Mme Sylviane Zulauf Catalfamo et M. Marc Balz arrêtent leur mandat. Les personnes intéressées à rejoindre la députation jurassienne peuvent s'annoncer au secrétariat du CSJ.

8. Présentation de l'Espace conseil « Vivre et mourir », par Mme Ellen Pagnamenta

M. Raphaël Schär donne la parole à Mme Ellen Pagnamenta, pasteure au sein de la paroisse de Bienne. Elle travaille à 20% pour l'espace conseil « Vivre et mourir ».

Espace conseil « Vivre et mourir » a pour but de promouvoir le dialogue sur les questions touchant à la fin de vie à la mort.

1^{er} objectif

Contribuer à créer une culture solidaire et bienveillante de la vie et de la mort

2^e objectif

Faire circuler la parole autour du questionnement de la mort, du deuil et de la fin de vie

3^e objectif

Ecouter et accompagner

4^e objectif

Compléter les offres existantes

Quelques exemples concrets

- Décision de suicide assisté
- Accompagnement d'une famille
- Workshop pour Suprax
- Soirée des étoiles dans la nuit : soirée de préparation des fêtes de fin d'année pour les personnes en deuil qui appréhendent cette période

Synergies possibles avec les paroisses

- Offres complémentaires à l'aide paroissiale
- Personnes ressources
- Suggérer des animations
- Réflexions en lien avec la thématique
- Un café mortel est en préparation à Delémont

Chaque personne peut devenir membre de l'Espace conseil « Vivre et mourir » à titre individuel.

On cherche des personnes pour rejoindre le comité. Il est possible de devenir bénévole.

A titre d'information, les rencontres ont lieu à Bienne. La première est gratuite. Pour les suivantes, il est possible de faire un don.

9. Interventions parlementaires

M. Raphaël Schär informe que le bureau du Synode n'a pas reçu de postulat. En revanche, 2 interpellations des délégué.e.s de la paroisse de Tramelan ont été transmises.

1^{re} interpellation : Calendrier et agenda pour les assemblées du Synode

M. Raphaël Schär présente l'interpellation : afin d'éviter tout dysfonctionnement ou collision de dates liée aux agendas des paroisses, notamment pour les activités prévues comme les différentes ventes, il est demandé que les dates des séances soient fixées à l'avance pour toute l'année à venir et que les lieux soient réservés de manière définitive dans les paroisses d'accueil.

M. Raphaël Schär répond que cette interpellation est retenue.

Le calendrier dépend également des autres Synodes ainsi que de l'assemblée générale de la CER. Une coordination sera donc entreprise avec les autres Synodes afin d'harmoniser les dates. L'objectif est qu'à l'avenir un programme puisse être établi pour une année, voire deux ans à l'avance. Le processus est en cours.

Les délégué.e.s de la paroisse de Tramelan se déclarent satisfaits.

2^e interpellation : Appel des collectes obligatoires du CSJ sur le site internet

Mme Evelyne Hiltbrand donne lecture de l'interpellation des délégué.e.s de la paroisse de Tramelan qui souhaitent que le texte d'appel des collectes obligatoires soit mis à jour sur le site internet.

Mme Tatiana Vuilleumier répond que les bénéficiaires des collectes obligatoires lui envoient toujours les mêmes documents de présentation. M. Silvano Keller suggère de leur demander d'actualiser leur texte.

Mme Evelyne Hiltbrand est satisfaite de la réponse.

10. Communications

M. Raphaël Schär donne la parole.

Secteur formation

Mme Janique Perrin informe que le flyer de la formation du 1^{er} semestre 2026 est disponible. Elle signale 2 formations :

- La soirée de lancement de la campagne œcuménique de Carême.

- La formation de base pour les conseillers de paroisse est à nouveau proposée en collaboration avec M. Reto Gmünder, pasteur régional. Elle se déroule sur 3 soirées. Cette formation est également ouverte aux autres membres de la paroisse (secrétaire, administrateur).

M. Adrien Despont présente le jeu Expédition Ecclesia.

Celui-ci permet d'expérimenter de manière ludique comment une paroisse peut se développer sur 30 ans.

La 1^{ère} rencontre, organisée le 27 septembre 2025, a été un succès.

Il invite les paroisses à proposer ce jeu lors leurs activités.

M. Gilles Bourquin propose un mini-cours d'initiation à l'hébreu biblique en 5 rencontres.

AOPH

M. Daniel Chèvre informe que l'AOPH célébrera Noël sur le thème de la musique.

Il rappelle également que l'AOPH peut venir animer des célébrations dans les paroisses afin de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Terre Nouvelle

Il manque quelques personnes à la commission.

L'engagement consiste : 4 matins et 1 journée par année ainsi que 2 Synodes missionnaires.

La commission Terre Nouvelle a une nouvelle présidente, Mme Paula Oppliger Mahfouf, en remplacement de M. Jean-Luc Dubigny.

M. Daniel Chèvre informe également que la caissière, Mme Josiane Richard, prend sa retraite et la remercie pour son travail.

Le CSJ doit nommer une nouvelle caissière.

État de la cible 2025 : nous sommes actuellement à 53,7 %. Pour atteindre l'objectif, les appels de Noël auront lieu prochainement.

connexion3d

M. Christian Borle informe qu'il a participé à la réflexion du Synode de Berne sur la jeunesse, accompagné de quatre jeunes. L'équipe de connexion3d, composée de M. Willy Mathez, M. Christian Borle et M. Romain Jacot, y a présenté le projet connexion3d.

Ils ont souligné que même si la structure est solide, rien ne fonctionne sans une étincelle de départ. C'est dans cet esprit qu'ils ont créé des boîtes d'allumettes contenant des messages.

Il rappelle également que les animateurs de connexion3d sont disponibles pour venir dynamiser la jeunesse dans les paroisses.

Remerciements

Il n'y a pas d'autres interventions.

M. Raphaël Schär tient à remercier les délégué.e.s présent.e.s, Mme Tatiana Vuilleumier pour son appui et la préparation de ce Synode, M. Didier Juillerat et son équipe pour la mise à disposition de la salle, Mme Caroline Witschi et son équipe pour le magnifique culte, Mme Jessica Beuchat pour la prise de PV.

Il souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Mme Caroline Witschi clôt le Synode par une prière.

*Notre Dieu n'a pas de mains, Il n'a que nos mains pour construire le monde d'aujourd'hui.
Notre Dieu n'a pas de pieds, Il n'a que nos pieds pour conduire les hommes et les femmes
sur son chemin. Notre Dieu n'a pas de voix, Il n'a que nos voix pour parler de Lui aux
hommes et aux femmes du monde. Notre Dieu n'a pas de force, il n'a que nos forces pour
mettre les humains à ses côtés. Nous sommes la seule Bible que les humains lisent encore.
Nous sommes les dernières paroles de Dieu, l'Évangile s'écrit aujourd'hui. Amen*

Prochain Synode d'arrondissement, samedi 6 juin 2026, à Saint-Paul à Bienne

Le Président clôt le Synode à 15h05.

Le Président : Raphaël Schär

La secrétaire : Jessica Beuchat

Un.e scrutateur.trice :